



Organise
en collaboration avec

M. René Botteleau
Président

M. Richard Nordlinger
Président



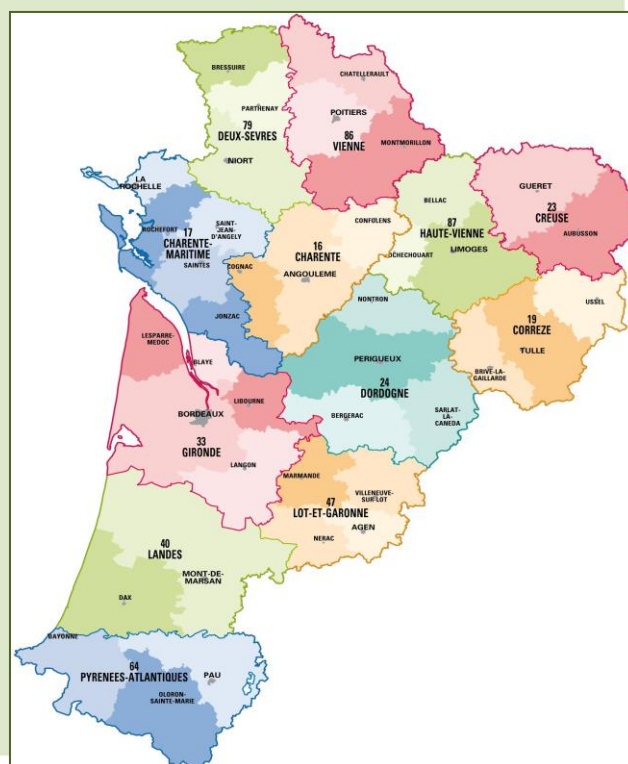
INTERCOMITES

1 er Tour Régional Nouvelle - Aquitaine
Tournoi masculin

Joueurs nés en 2005
SAMEDI 03 NOVEMBRE 2018

Au Complexe Omnisport des Vauzelles

2 rue de Bleu Nacré
16 100 Chateaubernard



Madame, Monsieur

La Ligue Nouvelle Aquitaine, le club de l'ALJO Cognac et le Comité Charente, sont heureux d'accueillir le 1^{er} Tour régional des Intercomités de la Nouvelle - Aquitaine.

A Cognac au Complexe Omnisport des Vauzelles.

Vous trouverez ci-dessous :

- Le dossier d'organisation et règlement de la compétition et l'organisation

Et en annexe :

- Le coupon pour la réservation des repas et le transport utilisé (parking)
- La fiche de détection pour le jour de la compétition
- Le tableau avec les couleurs de vos maillots « version 2017 » à revoir

Une liste d'hôtels sur Cognac, susceptibles d'héberger les comités la veille, en cas de besoin.

Vous souhaitant bonne réception

Sportivement

Didier Bizord

Président de la Nouvelle Aquitaine

Cathy Tachdjian

CTF Ligue N-A

Contacts:

Club ALJO Cognac HB:

Complexe Omnisport des Vauzelles

19 rue des Vauzelles

16 100 Chateaubernard

Richard Nordlinger

Port : 06.23.45.17.40

e-mail : richard.nordlinger@wanadoo.fr

Catherine Bourcier : Secrétaire du club, restauration

bourcier.laurent@wanadoo.fr

06.32.75.76.79

Cadre technique référent organisation:

Cathy Tachdjian

Tél : 06.07.26.24.64

E-mail : 600000.ctachdjian@ffhandball.net

Comité Départemental de Handball :

34 bis rue de Saintes – 16000 ANGOULEME

☎ 05.45.95.15.08

E-mail: 6016000@ffhandball.net

Ligue Nouvelle – Aquitaine de Handball

174 Avenue du Truc 33700 Mérignac

☎ 05.56.79.67.67

E-mail: 6000000@ffhandball.net

Référent : Patrick Passemard

Tél : 06.42.36.64.59

E-mail : 6000000.PPASSEMARD@ffhandball.net

REGLEMENT SPORTIF

(Cf. document ICR et ICN complet joint)

1 – LA DUREE DES RENCONTRES

- Durée des rencontres : 2 x 20 '
- Pause mi-temps : 5'
- Exclusion : 2'
- 1 temps mort par équipe et par mi-temps
- Entre les matchs, pause de 10' allongée à 20' dans le cas où une même équipe rejoue

TAILLE DES BALLONS : Masculins : taille 2 (52/54)

- 14 joueurs (ses) s sont utilisables par équipe et par tournoi, finales comprises.
- Les 14 joueurs (ses) peuvent être alignés à chaque match.

Début échauffement : salle ouverte à 10h. 4 vestiaires par salle.

Les vestiaires seront répartis. Les 4 premières équipes auront leurs vestiaires désignés pour les matchs : 1 et 2.

ATTENTION :

Des ballons T2 « encollés » seront fournis pour les matchs, par la Ligue Nouvelle Aquitaine. Ceci dans les deux salles pour les 4 poules.

Dans la salle A, handball, les équipes pourront utiliser leurs propres balles pour l'échauffement.

Dans la salle B, basket, des ballons seront fournis par le club pour l'échauffement, à la table de marque.

4 Poules de 3 :

Poule 1 : 64/16/23

Poule 2 : 33/86/40

Poule 3 : 87/24/79

Poule 4 : 17/47/19

Formule championnat identique et règlement identiques aux tournois nationaux.

Poules 1 et 3 : Salle B : Basket (**colle strictement interdite**)

Poules 2 et 4 : Salle A : Handball

Matches 1 : 11h : 24 contre 79 et 17 contre 47.

Matches 2 : 12 h10 :16 contre 23 et 33 contre 86.

Matches 3 : 13 h20 : Perdant Match 1 contre 87 et Perdant Match 1 contre 19.

Matches 4 : 14 h30 : Perdant Match 2/64 et Perdant Match 2/40

Matches 5 : 15h 40 : Vainqueur Match 1 contre 87 et Vainqueur Match 1 contre 19

Matches 6 : 16h 50 : Vainqueur Match 2 contre 64 et Vainqueur Match 2 contre 40

*En cas d'égalité des premiers matchs, tirage au sort pour définir l'ordre

Fin du tournoi : 18 heures

- Les premiers de chaque poule sont qualifiés dès novembre, pour le Championnat de France et se retrouveront en Janvier pour se classer de 1 à 4.
- Les seconds et troisième se retrouveront en 2 poules de 4 le samedi 12 janvier 2019 – (Site avec 3 salles 40x20 à relative proximité)

1-FEUILLES DE DETECTION FOURNIES COMPLETES ET REMPLIES AVANT LE TOURNOI

pour P. PASSEMARD, responsable de la détection N-A

600000.passemard@ffhandball.net

2. FEUILLES DE MATCHES ELECTRONIQUES DONC CREATION DE GROUPE- CONVENTION- PAR LE COMITE EN AMONT DU TOURNOI

2 – REGLEMENT SPORTIF

- **Matchs de poules** : Victoire 3 pts, Nul 2 pts, Défaite 1 pt.
- **En cas d'égalité à l'issue d'un match de poule**, les équipes sont départagées selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

1) par le nombre de points à l'issue de la poule dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,

2) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 1,

3) par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres de la compétition, en ne comparant que les équipes restant à égalité après application des alinéas 1 et 2,

4) par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres de la compétition, en ne comparant que les équipes restant à égalité après application des alinéas 1, 2 et 3,

5) par le plus grand nombre de licenciés compétitifs à la date de l'assemblée générale fédérale, dans le sexe considéré et dans la catégorie d'âge concernée par les Inter comités **(en 2018-2019 ceux nés en 2005-2006)**, en ne comparant que les équipes restant à égalité après application des alinéas 1, 2, 3 et 4.

3 – LICENCES :

La feuille de match devra être dûment remplie avant le début du tournoi. La présentation des licences, ou à défaut d'une pièce d'identité, est une obligation.

L'ARBITRAGE

Le territoire ligue est responsable avec le comité organisateur de la compétition, de la désignation des binômes et de l'accompagnateur de JAJ obligatoirement présent (Collaboration Comité-Ligue-CDA-CTA-CTF-CTS).

Sur chaque site de compétition, la CTA en collaboration avec les CDA désignera un CTF Arbitrage et un élu CTA. Ils devront s'assurer du bon fonctionnement de la journée, de la formation des Juges Arbitres Jeunes et de la formation des observateurs.

Le référent arbitrage sur le tournoi, transmet au responsable national des JAJ, Alain Dessertenne ; à la FFHB, la fiche de compte-rendu de suivi et de classement des jeunes binômes.

Les années d'âge pour la saison 2018-19 sont : 2003-2002-2001-(2000)

Ils sont issus des plans de formation des JAJ mis en place dans les clubs, comités et les ligues.

Certains poseront la question de la neutralité, les JAJ sont certainement ceux qui nous donnent le plus de leçon de justice et d'équité.

Aucune indemnité n'est versée aux juges arbitres jeunes pour officier lors de cette compétition. Ils sont considérés **COMME LES JOUEURS**, c'est-à-dire en formation-évaluative, lors de la compétition.

Pour la compétition masculine, les comités suivants devront proposer **un binôme** :

- Comité 16
- Comité 17
- Comité 33
- Comité 40
- Comité 64
- Comité 87

Pour les observations des rencontres et la formation des Juges Arbitres Juges, les comités suivants devront proposer **un observateur reconnu par leur CDA** :

- Comité 19
- Comité 23
- Comité 24
- Comité 47
- Comité 79
- Comité 86

Le déplacement des Juges Arbitres Jeunes et des observateurs se feront avec les sélections des comités. Aucun frais de transports ne sera pris en charge par la CTA.

Les tables de marque et le remplissage de la FDME seront assurés par le comité recevant et le club d'accueil. Les JAJ n'auront qu'un contrôle de la FDME avant et après les rencontres.

LES REGLEMENTS FINANCIERS

(Décision BD-CA 29 et 30 septembre 2017)

Pour les 2 premiers tours régionaux:

- Chaque équipe règle son déplacement et sa restauration, son hébergement éventuel, pour : **Toute la délégation joueurs, cadres, les JA et les observateurs de JA** :
- Une péréquation sera effectuée pour chaque tour pour le déplacement des collectifs (14 joueurs (ses) + 2 cadres + 2 JAJ + 1 Observateurs JAJ) par le service comptabilité de la Ligue Nouvelle - Aquitaine.
- Le calcul sera fait sur une base forfaitaire kilométrique définie annuellement, en prenant en compte la distance correspondant au déplacement de la préfecture du comité « visiteur » au lieu effectif de la compétition.

N'oubliez pas que vos jeunes arbitres sont susceptibles d'arbitrer les premières rencontres ! Donc RV à 10h. (Sauf information et accord CTA)

RESTAURATION – ACCUEIL

Vous trouverez ci-joint trois hôtels partenaires de l'ALJO Cognac susceptibles de vous héberger :

- **L'Oliveraie** : 6-8 Place de la Gare, 16100 Cognac. 05 45 82 04 15
- **Le Cheval Blanc** : 6 Place Bayard, 16100 Cognac. 05 45 82 09 55
- **Quai des Pontis** : 16 Rue des Pontis, 16100 Cognac : 05 45 32 47 40

Pour les repas de midi et les paniers à emporter : Merci de bien vouloir remplir le coupon joint et nous le retourner avant **le lundi 22 octobre** par mail (ou courrier) à l'adresse indiquée.

Règlement sur place : Chèque à l'ordre de l'ALJO COGNAC HANDBALL

- un accueil café sera offert le matin à l'encadrement des sélections, aux observateurs d'arbitres, aux CTF, à la CTA, aux observateurs de L'ETR, et aux élus accompagnateurs
- Eau fournie à l'arrivée des équipes.
- Ouverture du service des repas : 11h
- A 11h45 un apéritif sera offert par le club de Cognac pour les accompagnateurs d'équipes, les cadres de L'ETR et de l'arbitrage, les élus et les personnalités présentes.
- Une buvette avec restauration, boissons et café sera ouverte dès 10h00, jusqu'à la fin du tournoi pour les parents et les spectateurs

Bonne compétition à tous !